Conformément à l'article L.1122-13, § 1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **6 mai 2014 à 18 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

## ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*\*

## **SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Procès-verbal de la séance du 31 mars 2014 : approbation (vote)
- 2. Cadastre énergétique des bâtiments communaux : présentation (information)
- 3. Voiries : rue d'Hévillers : travaux d'aménagements de sécurité : travaux supplémentaires : principe : décision (vote)
- 4. Bâtiments (conteneurs) à Blanmont : rachat : principe : décision (vote)
- 5. Cultes : Fabrique d'église de Gentinnes : compte 2013 : avis (vote)
- 6. Cultes : Fabrique d'église de Cortil : compte 2013 : avis (vote)
- 7. Cultes : Fabrique d'église de Saint-Géry : compte 2013 : avis (vote)
- 8. Cultes : Fabrique d'église de Chastre : compte 2013 : avis (vote)
- 9. Cultes : Fabrique d'église de Villeroux : compte 2013 : avis (vote)
- 10. IMIO : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)
- 11. CREADIV : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)
- 12. PBE : Assemblée générale : ordre du jour : approbation (vote)

## **HUIS CLOS**

- 13. Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : représentants communaux : désignation (vote)
- 14. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Par ordonnance:

Pour le Collège communal,

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C.JOSSART

Manage